

Plexus Veineux Vésico-Prostatiques

PAR

Le Docteur PAUL LOZÉ (de Paris)

*Communication faite au Congrès de Médecine de Québec
(Août 1898.)*

Les veines qui sillonnent la partie antérieure de la vessie et de la prostate formant un réseau commun doivent être décrites en même temps ; c'est pourquoi, dans l'étude que nous nous proposons d'en faire, nous les réunirons sous le nom de plexus veineux vésico-prostatiques.

Les larges anastomoses que présentent entre eux les différents plexus veineux du petit bassin, leur dépendance réciproque font qu'il devient difficile de les isoler nettement les uns des autres, cependant nous nous efforcerons de démontrer que les plexus veineux vésico-prostatiques forment un ensemble bien homogène, nettement distinct des autres systèmes veineux du petit bassin par leur distribution et le rôle qu'ils jouent sur les fonctions des viscères en général et sur les organes du petit bassin en particulier.

Si nous recherchons dans la littérature médicale les travaux qui ont trait à la question qui nous occupe, nous n'y trouvons que des descriptions très vagues.

C'est ainsi que Santorini, dans ses *Observationes Anatomicæ* (Leyde 1739), décrit un plexus qui porte son nom et siégeant à la partie antérieure et inférieure de la vessie sans s'occuper de ce qui a trait à la prostate.

Mercier, en 1836, dans le *Bulletin de la Société*